

Texte BA Amiens - septembre 2020

Une rentrée comme les autres... après 1 trimestre de confinement pas de classes allégées, pas de programmes allégés, pas de conditions de travail améliorées... ce manque de réalisme montre que l'Education nationale n'a pas bénéficié d'un plan de relance, comme dans certains secteurs.

Malgré la crise sanitaire et le contexte complexe, le regard du SNES ne doit pas être masqué par cette unique préoccupation de la Covid-19.

« Paroles, paroles, paroles... » un Grenelle de l'Education, vraiment ?

Les annonces récentes de notre ministre nous laissent pour le moins dubitatifs. D'abord parce que cela ressemble beaucoup à une façon de désamorcer la bombe alors même que nous sommes les grands oubliés du plan de relance de 100 milliards mis en place en ce début du mois de septembre. Ensuite parce qu'il est question d'augmenter notre temps de travail (formations obligatoires pendant les vacances, remplacements de courte durée plus fréquents, etc.) : il ne s'agirait donc pas en ce cas de revalorisation à proprement parler. Enfin et surtout, parce que les 400 millions annoncés seraient loin, très loin des 7 milliards nécessaires immédiatement pour compenser le dégel de notre point d'indice. Après la « grande consultation des professeurs », J-M. Blanquer semble tout bonnement avoir retrouvé une formule qu'il juge heureuse, nous abreuvant de paroles plutôt que de mettre en place une véritable revalorisation de nos salaires mais aussi de notre métier. Il suffit de regarder chaque année le nombre de désistements de stagiaires fraîchement certifiés ou agrégés dans les académies (environ 10 % pour Amiens), il est assurément urgent de redonner de l'attractivité au « plus beau métier du monde »...

Demandez le programme !

À la suite de la période inédite que nous avons connue au printemps dernier et alors même que nous avons relevé les défis qui s'imposaient à nous, il est indéniable que nos élèves ont pris du retard dans les apprentissages, l'enseignement à distance n'étant pas équivalent au travail en classe. Nous attendions

donc légitimement des aménagements des programmes de collège et de lycée pour permettre aux élèves de combler progressivement et sereinement leurs lacunes. Silence assourdissant pendant les vacances, alors que nous nous interrogeons : est-ce un signe d'indifférence, de mépris ou encore d'inconscience et de méconnaissance du terrain de la part de notre ministère ? Enfin, en ce début du mois de septembre, certains aménagements semblent effectués en urgence. Prenons l'exemple du bac de Français : les collègues apprennent par voie de mail le 2 septembre que chacun des quatre « parcours » au programme en 1^{ère} sera allégé d'un texte. Certes, mieux vaut tard que jamais et ces aménagements sont malgré tout les bienvenus ; on peut toutefois imaginer qu'il soit quelque peu rageant d'apprendre cela en septembre, après avoir probablement préparé des cours finalement inutiles durant l'été.

Réforme du lycée, an 2 ?

Dans la continuité de l'année passée, les collègues enseignant en lycée ont la désagréable sensation de naviguer à vue, alors même que la réforme avance certaines épreuves capitales au printemps : en effet, les épreuves des deux spécialités de Terminale (coefficient 16 chacune) sont censées se dérouler en mars, ce qui laisse seulement six mois pour préparer des programmes pourtant conséquents. Comment organiser l'année alors que les élèves de Terminales doivent également préparer leur dernière session d'E3C - rebaptisés EC – mais aussi valider leur certification Pix et préparer leur grand oral ?!

Quelques précisions :

- L'appellation EC (pour Evaluations Communes) laisse plus de souplesse, et encore aux établissements pour l'organisation d'un bac qui devient donc encore plus local et qui de fait n'est plus rémunéré. Les commissions d'harmonisation auront lieu en fin d'année et non plus après chaque session d'EC. Si l'organisation s'en voit simplifiée, nul doute que les inégalités entre les différents établissements seront encore plus marquées...

- La certification Pix, qui remplace le B2I au lycée, nécessite des compétences très approfondies en numériques, dont la plupart d'entre nous ne disposent pas... Comment former des élèves alors que nous-mêmes ne le sommes pas et alors que nous n'avons ni heures, ni moyens alloués pour le moment à cette nouvelle tâche ? Encore un casse-tête supplémentaire pour cette rentrée déjà compliquée...

- Pas de réels éclaircissements concernant les modalités de préparation du grand oral : quelles directives donner aux élèves ? sur quel temps (hebdomadaire mais aussi annuel) ?

Un protocole sanitaire allégé : un choix inconscient ?

Alors que le SNES-FSU alertait sur la nécessité de penser un protocole sanitaire plus adéquat compte tenu de la propagation du virus cet été, le gouvernement a choisi, à quelques jours de la rentrée, de maintenir le protocole allégé de juillet en lui adjoignant un port du masque renforcé. Cette décision pose de nombreuses questions. Quelles précautions pour les personnels et élèves vulnérables ? Quelles mesures adopter à la cantine où, par définition, le masque doit être retiré ? Comment éviter le brassage en 1^{ère} et en Tle, où le concept de classe n'existe quasiment plus (ou dans le cadre d'options latin et euro en collège) ? On voit déjà des écoles fermer après la détection de cas positifs à la Covid 19. Sans doute une décision plus sage aurait-elle été d'alléger les effectifs, en dédoublant les groupes si nécessaire. Bien entendu, cette option supposerait de renforcer les moyens alloués à l'Education Nationale. Ce choix, certains de nos voisins européens l'ont fait : par exemple, l'Italie a recruté 50 000 enseignants supplémentaires, en Espagne, les classes sont limitées à 20 élèves maximum, d'autres ont opté pour des protocoles de reprises progressives, au Monténégro ou en Roumanie notamment. Dans certains pays, les masques sont distribués gratuitement aux élèves.

À vos masques, prêts, partez !

Un mot tout de même sur ce port du masque certes nécessaire mais pour le moins contraignant. Lors de la reprise en juin, professeurs et élèves pouvaient l'ôter une fois chacun installé à sa place. Cela serait bien sûr hors de question en cette rentrée alors même que les classes à 35 sont monnaie courante. Mais une partie de notre travail s'en voit renouvelée. En effet, comment nouer un lien de confiance avec les élèves alors qu'une partie de notre visage leur est cachée ? Comment déchiffrer leurs émotions uniquement à travers le regard ? Comment savoir s'ils ont compris telle ou telle notion, s'ils n'osent se manifester ? Inutile d'évoquer les difficultés à parler masqué en ayant une élocution claire et ce jusqu'à

7 ou 8 heures quotidiennes parfois. Au-delà de la construction des apprentissages, il est évident que ce lieu de socialisation qu'est l'école ne peut que pâtir, à terme, de cette communication entravée, de ces rires et sourires sous cape, de cette méfiance envers l'autre, avant tout perçu comme un potentiel porteur de germes. Cette situation ne peut être qu'exceptionnelle. Il faut bien sûr espérer l'advenue prochaine d'un vaccin, afin que l'école redevienne aussi ce lieu où l'on se prend dans les bras, où l'on s'embrasse, où l'on se chamaille, ce lieu où l'on apprend, somme toute, à faire société.

Dans ce contexte particulier à de nombreux égards, il est indispensable de rester unis et solidaires. Le SNES-FSU s'emploie à recréer du collectif afin de répondre au mieux aux attentes des collègues et de pouvoir peser sur les décisions de l'exécutif. Nous savons également que la vigilance va s'imposer quant au probable retour de la réforme des retraites, reculée à janvier 2021.

Actions :

Aujourd'hui, on fait le constat affligeant que la crise sanitaire mal gérée voire non-gérée s'ajoute à une éducation nationale vivant sur des ruines et qui véritablement est la dernière roue du carrosse. Le gouvernement par des choix politiques ciblés fait la démonstration de son mépris pour l'école, les élèves et tous ses personnels. Il est donc plus que jamais nécessaire de recréer du collectif et de redynamiser les S1. Afin de faire le point sur cette rentrée, il serait intéressant de faire un questionnaire envers les personnels sur les conditions de travail, le contexte sanitaire, l'état psychologique... d'autant que la suppression des Capa affaiblit les carrières. C'est pourquoi, il est plus que jamais important de défendre les CHS. Enfin, il faut créer les conditions d'une action d'ampleur d'ici la fin d'année civile : Les conditions de travail, l'avenir des jeunes, la rémunération (dégel du point d'indice) et la revalorisation sans contrepartie – sans remise en cause du statut, sont toujours d'actualité.